



Paris, le 14 mars 2022

**Le 17 mars,
les personnels techniques, administratif·ive·s et d'accueil du spectacle
vivant se mobilisent pour leurs salaires !**

Le SYNPTAC-CGT appelle les salarié·e·s techniques, administratif·ive·s et d'accueil du spectacle vivant et de la prestation à se mobiliser massivement pour leurs salaires le 17 mars prochain, journée nationale de mobilisation sur le sujet.

Une étude récente d'Oxfam a révélé que 10% de la population française a besoin d'une aide alimentaire pour survivre et que la crise sanitaire a plongé 4 millions de personnes dans une situation de vulnérabilité. La cause en est l'inflation galopante (qui a atteint 2,8% en décembre 2021) combinée avec une hausse du coût de l'énergie (carburants, électricité, gaz) de 18,6%, mais aussi l'extrême inégalité de la répartition des richesses en France. Vivre dignement devient hélas un horizon de plus en plus inatteignable pour bon nombre de personnes.

Parce que déclaré·e·s « non-essentiel·le·s » par le gouvernement pendant de nombreux mois depuis mars 2020, les travailleuses et travailleurs de nos secteurs d'activité subissent aussi de plein fouet la crise. Les nombreuses aides accordées aux entreprises de nos champs (prêts garantis par l'Etat, fonds d'aide spécifique, activité partielle, etc.) n'ont pas eu l'effet de « ruissellement » escompté. De nombreuses et nombreux salarié·e·s intermittent·e·s ont vu leurs revenus diminuer drastiquement, pendant que les salarié·e·s permanent·e·s ont vu leurs salaires stagner voire même s'éroder compte tenu de l'inflation actuelle.

Cette érosion n'est pas nouvelle, mais elle s'accélère. Dans le seul champ du spectacle vivant subventionné, l'accord 2021 sur les salaires a conduit à ce que les groupes 8 et 9 soient en dessous du SMIC ! Depuis 2013, le SYNPTAC-CGT a calculé, à euro constant, des pertes de salaire pour les groupes 9 à 4 de cette même convention collective allant de 116 à 167€ par mois ! Les revalorisations de salaires que nous parvenons à obtenir ne permettent plus de compenser la hausse du coût de la vie.

Il y a donc urgence à agir, pour notre droit à vivre dignement de nos métiers. La passion que nous éprouvons toutes et tous pour nos métiers ne suffit pas à payer nos factures et surtout, elle ne se traduit pas par un salaire à la hauteur de nos compétences et de notre engagement dans nos professions.

Le SYNPTAC-CGT appelle donc les salarié·e·s techniques, administratif·ive·s et d'accueil du spectacle vivant et de la prestation à faire grève le 17 mars prochain, et à prendre part aux nombreuses manifestations organisées partout en France ce jour-là.

Syndicat National des Professionnel·le·s du Théâtre et des Activités Culturelles - CGT
(Branche technique, administrative et d'accueil du spectacle vivant)

Siège social : Bourse du Travail – 3 rue du Château d'Eau – 75010 PARIS – Tél : 01.42.08.79.03

Courriel : synptac@synptac-cgt.com – Site : www.synptac-cgt.com – Facebook : [SynptacCgt](https://www.facebook.com/SynptacCgt) – Twitter : [@synptac](https://twitter.com/synptac)